Image not found or type unknown

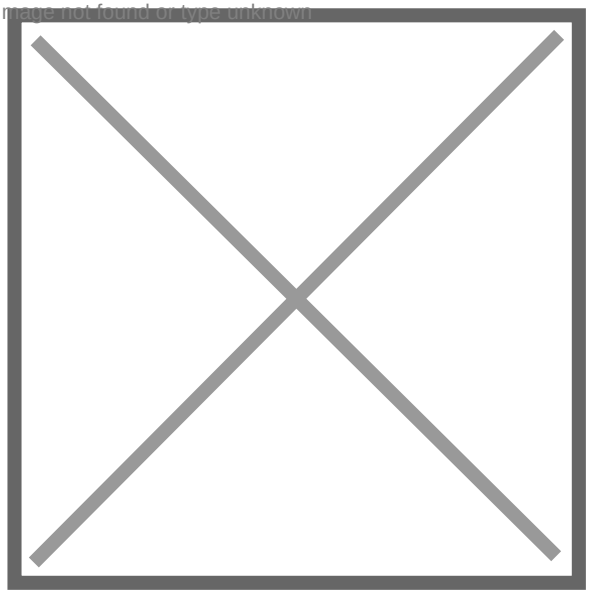

Mon cas particulier, heeelp !

Par **un_peu_perdue**, le **26/01/2011** à **16:47**

Bonjour tout le monde,

voilà ma situation, je suis actuellement en concubinage, nous avons 2 enfants et je suis en conge parental

je souhaite une separation et vais donc quitter le domicile à la recherche d'un appartement avec mes 2 enfants

mon probleme:

etant en conge parental, je n'ai aucune feuille de salaire à presenter
je n'ai plus de famille qui pourrait me porter garant

mais

je suis dans la possibilité de payer

ma question (incongrue): serait ce possible de régler mon loyer en une seule fois pour l'année par exemple ? est ce que les agences seraient ok a votre avis ?

merci d'avance de vos reponses

Par **fabienne034**, le **26/01/2011** à **17:00**

BONJOUR

OUI POUR UN BAIL MEUBLE D'UN AN

vous n'auriez pas de caution à verser

pour tout savoir sur le bail meublé

http://www.fbls.net/bailmeublearret.htm

Par **un_peu_perdue**, le **26/01/2011** à **17:15**

merci de votre réponse

ça ne serait pas possible avec un bail normal ?

Par **mimi493**, le **26/01/2011** à **19:17**

En fait, la loi dit que le loyer est annuel et qu'il est payé mensuellement si le locataire en fait la demande (dans les faits, le loyer est mensuel d'office). Quand le loyer est payé annuellement, le bailleur n'a pas le droit de demander un dépot de garantie.
Donc c'est possible, il vous suffit de trouver un bailleur qui accepte ça, ce qui risque d'être mission impossible, car vous ne présentez aucune garantie concernant l'année suivante.

Reprenez votre travail au plus vite. Mais même comme ça, vous allez avoir des soucis car
- une femme seule avec un enfant
- un seul salaire, pas de caution
- un dossier qui risque d'être refusé par une assurance pour loyer impayé classique du fait que vous n'aurez pas un an de reprise d'emploi. Tentez quand même avec la GRL

ça c'est le risque quand on se met en congé parental sans être marié (avec le mariage, le juge statuerait surement en votre faveur pour garder le domicile conjugal)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés